



**CENTRE D'ETUDES  
ET DE RECHERCHES  
SUR LE DEVELOPPEMENT  
INTERNATIONAL**

Document de travail de la série  
*Etudes et Documents*  
E 2002.08

**Compétitivité, réformes budgétaires  
& réduction de la pauvreté au *Bénin***

**Croissance & Pauvreté**

février 2002, 21 p.

H-F. Henner  
CERDI  
[H-F.Henner@u-clermont1.fr](mailto:H-F.Henner@u-clermont1.fr)

## **Résumé**

Cette communication présente une définition des termes de pauvreté et de croissance, avant de s'intéresser aux liens qui peuvent les unir. A ce titre, on met en évidence les relations complexes entre la croissance, la répartition des revenus, la pauvreté, avant de présenter quelques pistes liant la croissance et la réduction de la pauvreté. La croissance à elle seule ne peut permettre de résoudre tous les problèmes, et des politiques spécifiques orientées vers les groupes vulnérables semble nécessaire.

*Mots clefs : pauvreté, croissance*

## **Abstract**

This paper presents the concepts and measures of growth and poverty, and the complex interrelations between distribution and poverty reduction. Growth alone will not be able to eradicate poverty, and some specific actions must be directed toward some special groups of poors.

*Key words : poverty, growth*

Si l'on prend en compte le seuil minimal de 1 dollar par jour, qui permet à peine d'assurer la survie, on compte (Banque Mondiale 2000) 1,2 milliards de personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour, et 2,8 milliards d'êtres qui survivent avec un revenu journalier inférieur à 2 dollars par jour: près de la moitié de la population mondiale (2,8 sur 6 milliards, soit 47%) peut donc être considérée comme pauvre, selon des critères eux mêmes restrictifs.

La pauvreté n'est pas répartie de manière uniforme dans le monde, et la situation relative des continents change. D'une manière générale, la pauvreté absolue est peu présente dans les pays à économie de marché, a beaucoup augmenté dans les pays en transition, ainsi qu'en Asie du sud et centrale, en Amérique Latine et surtout en Afrique subsaharienne, où le nombre de pauvres est passé de 220 millions en 1987 à 290 millions en 1998. Ces évolutions absolues tiennent évidemment compte de la démographie plus forte en Afrique, surtout parmi les classes les plus défavorisées, ce qui conduit à des effets cumulatifs de la pauvreté.

Pour la plupart des économistes, croissance et réduction de la pauvreté vont de pair: une plus grande croissance économique doit permettre de distribuer à l'ensemble de la population une quantité plus importante de biens et de services, ce qui devrait entraîner une amélioration du niveau moyen de vie dans le pays, à condition que la population présente sur le territoire n'augmente pas plus vite que le produit intérieur brut.

Nous présenterons dans une première partie un essai de définition des concepts de croissance et de pauvreté, en particulier dans une économie d'Afrique au sud du Sahara ; on rappellera ici que la pauvreté n'est pas unidimensionnelle, mais protéiforme, et que la croissance économique peut, elle aussi, suivre plusieurs voies et prendre plusieurs formes. Ce n'est donc que dans une deuxième partie que nous essayerons d'éclairer les liens qui peuvent être tissés entre la croissance et la réduction de la pauvreté, en analysant tout d'abord les différents canaux de transmission des influences de la croissance sur la pauvreté, avant de consacrer une deuxième sous partie à l'étude des moyens d'action que possèdent les autorités nationales pour lutter contre la pauvreté ; nous verrons enfin comment la répartition

des fruits de la croissance entre les différents groupes qui forment la société peut influencer la pauvreté : la mise en évidence des gagnants et des perdants potentiels de la croissance nous permettra alors de montrer la nécessité de mettre en place une politique spécifique de lutte contre la pauvreté, orientée vers les groupes cibles des exclus de la croissance. Nous retrouverons ainsi l'arbitrage souvent nécessaire entre l'efficacité et l'équité.

## I – DEFINITION DES CONCEPTS DE CROISSANCE ET DE PAUVRETE

Croissance et pauvreté sont *a priori* des notions claires, mais qui, comme le développement, méritent un détour permettant de mieux préciser des concepts qui se révèlent complexes à l'examen. Deux brèves sous parties consacrées respectivement aux moyens et aux formes de la croissance, puis au caractère protéiforme de la pauvreté nous permettront de les analyser.

### A – Moyens et formes de la croissance

S'intéresser à la croissance économique revient tout d'abord à prendre en compte les aspects macro-économiques de l'évolution du PIB d'un pays, puis à présenter les acteurs microéconomiques qui permettent de réaliser ce supplément de production auquel on identifie la croissance.

#### 1- *L'analyse des composantes macro-économiques*

La croissance est d'abord mesurée par une augmentation quantitative des indicateurs macro-économiques, le PIB ou le PNB, l'un reprenant les réalisations intérieures, l'autre lui ajoutant les revenus nets de facteurs reçus du reste du monde, aide comprise ; cette richesse disponible dans le pays sera employée en consommation (privée et publique), en investissements (publics et privés) et/ou en épargne, tandis que le secteur extérieur reprendra les comptes d'importation et d'exportation, pour clore le modèle.

Dans les modèles traditionnels de la croissance, le PIB est relié par des relations fonctionnelles à l'investissement et aux exportations : toute modification autonome de ces agrégats devant entraîner des variations plus que proportionnelles du produit. Ces relations, popularisées par les modèles de type Harrod-Domar semblent plus crédibles pour des économies à forte composante manufacturière que pour les économies développées actuelles, ou même pour les pays en développement, qui sont des économies de services, respectivement formels et informels. Cependant, si la relation est moins mécanique qu'elle n'a pu l'être dans le passé, il n'en demeure pas moins que l'investissement, productif, en éducation, en

santé, en infrastructures, reste un déterminant fondamental de la croissance, tant par ses effets directs d'emplois que par ses effets indirects de type keynésien (transformation du revenu en dépenses et des dépenses en revenu).

Ces modèles ont montré que la croissance régulière, équilibrée, semblait pratiquement impossible, sauf à introduire des mécanismes supplémentaires d'ajustement permettant de concilier les valeurs prises par les paramètres déterminants, à savoir le taux d'épargne, le coefficient de capital, le taux de croissance de la population. L'école néo-classique introduit un ajustement par la fonction de production, les cambridgiens réintroduisent la fonction classique de l'épargne et la répartition des revenus pour ajuster l'épargne, tandis que l'école malthusienne acceptera l'idée d'une régulation de la population par la famine et/ou les guerres.

Le développement des modèles de la croissance endogène, à partir de 1986, reprennent les idées de base de Adam Smith (les économies d'échelle) et de Alfred Marshall (les effets externes) pour élargir les potentiels de croissance, et définir par la suite des actions de politique économique et industrielle permettant de privilégier les secteurs diffusant leur croissance à l'ensemble de l'économie.

La nouvelle économie géographique enfin joindra à ces premiers éléments l'analyse des effets d'agglomération pour mieux comprendre le développement à partir de pôles de croissance (retour à F. Perroux) et la concentration des activités dans des localisations privilégiées.

Cette (trop) rapide décomposition de la croissance met en lumière le caractère de plus en plus complexe de l'analyse économique, et la multiplicité des variables que l'analyste devrait prendre en compte lorsqu'il tente de définir une politique optimale de croissance et de développement économique pour un pays.

La croissance enfin, si elle se mesure par la progression du PIB, ne vaut que si elle est accompagnée d'une augmentation du PIB par tête : la prise en compte de la population, et de sa croissance, nécessite alors des efforts d'autant plus importants que le taux de fécondité est élevé et/ou que l'immigration est importante dans le pays (Côte d'Ivoire par exemple). Une forte croissance de la population

pourra avoir des effets néfastes pour une économie pauvre, puisqu'il faudra partager le produit entre plus de personnes, et que, à répartition constante, le taux d'épargne sera plus faible. Dans de nombreux pays d'Afrique au sud du Sahara, la forte croissance de la population est venue réduire la croissance du produit par tête quels qu'aient pu être les efforts de développement des autorités nationales. Dans le même temps, une forte croissance de la population renforce la dotation factorielle en travail, ce qui peut retarder le développement économique et la montée dans « l'échelle des avantages comparatifs » chère à B. Balassa et aux internationalistes.

## *2- Les composantes microéconomiques*

La croissance économique n'est pas un don du ciel, du moins en général, mais résulte des efforts des hommes, des producteurs agricoles et des entreprises. Ces acteurs de la croissance ont un rôle fondamental puisque leurs simples « esprits animaux », soit leur caractère optimiste ou pessimiste a une influence auto-réalisatrice sur les agrégats nationaux.

La disponibilité d'entrepreneurs actifs, « pariant sur le futur », permet à une économie d'obtenir de meilleurs résultats qu'une autre, qui ne disposerait pas de cette manne.

Ces entrepreneurs se trouvent tant dans le secteur manufacturier que dans le secteur primaire. De nombreuses analyses de terrain ont en effet montré que les petits producteurs ruraux d'Asie ou d'Afrique avaient des comportements économiques de maximisation élaborés, dès que l'incertitude pouvait être réduite par l'action de l'Etat.

Enfin l'expansion du secteur informel, malgré ses limites, montre que la « débrouillardise » permet la survie de nombreuses personnes, même dans des conditions difficiles. Ce secteur emploie de nombreux travailleurs, tant dans les campagnes que dans les villes, et constitue à la fois un amortisseur des fluctuations de l'activité formelle et un vivier potentiel d'entrepreneurs si l'on arrive à développer leur activité.

Dans une économie en croissance, les évolutions ne peuvent être homothétiques : certaines firmes, mieux gérées, disposant d'atouts spécifiques de compétitivité, de savoir faire, etc., connaîtront des croissances plus fortes que la moyenne, tandis que d'autres, moins favorisées et/ou produisant des biens à faible élasticité revenu, sur des marchés concurrentiels, ne pourront réaliser que des croissances inférieures à la moyenne, sauf à trouver des débouchés extérieurs importants. Le rôle des gouvernants sera ici d'aider au développement des premières, et d'accompagner, dans la mesure du financement disponible, à la reconversion des dernières.

Ainsi, l'influence de l'Etat et de l'Administration peut être favorable ou défavorable à l'activité et à la croissance économiques. L'insistance actuelle accordée à la « gouvernance » mesure aussi la limite des analyses instrumentales des économistes.

### *3- Stabilité ou instabilité de la croissance ?*

Un problème récurrent préoccupe les économistes du développement, celui de l'instabilité de la croissance. Bien sûr, les premiers modèles instrumentaux de la croissance avaient démontré l'impossibilité de la croissance équilibrée et les moyens d'ajuster les paramètres (cf. ci dessus) ; de même, les modèles fondés sur l'interaction du multiplicateur et de l'accélérateur (le fameux oscillateur de P.A. Samuelson) avaient indiqué les conditions algébriques qui entraînaient une croissance stable ou instable, avec des oscillations régulières, amorties ou explosives. Là encore, l'analyse des coefficients montrait que la stabilité et/ou des oscillations amorties ne semblaient pas être les états les plus probables de l'économie. La simple introduction de la gestion des stocks par Metzler avait déjà montré que le cheminement de l'économie en réponse à un choc exogène devait plus probablement être instable que stable.

Cette instabilité de la croissance sera d'autant plus dommageable que les économies sont moins diversifiées, ce qui empêche la compensation entre branches de réguler l'évolution globale des agrégats.

Et cependant, nos économies, si elles sont instables, ne semblent pas être de type explosif : il existe donc des mécanismes stabilisateurs endogènes que nous



devons prendre en compte, en développant des modèles plus complexes, fondés sur une analyse d'équilibre général.

## **B – Une pauvreté protéiforme**

Qu'est ce que la pauvreté ? La réponse la plus simple est de dire que le pauvre ne peut satisfaire ses besoins essentiels. La définition des besoins essentiels pourra alors varier selon les auteurs. Ils comprennent à l'évidence la satisfaction minimale des besoins alimentaires, vestimentaires, la disponibilité d'un logement (salubre) ; à cette nomenclature des besoins premiers il nous faut ajouter aujourd'hui l'accession aux services de l'éducation et de la santé, ainsi qu'un minimum de sécurité dans la vie courante, ce qui conduit à s'interroger sur l'environnement politique et juridique des personnes.

De nombreux indicateurs de pauvreté existent, qui tentent de mesurer les performances des pays ; si l'on se réfère à l'indicateur du développement humain du PNUD, on constate une forte corrélation de rang entre cet indicateur et celui du PIB par tête calculé en parité des pouvoirs d'achat. Cette relation conduira intuitivement à établir une relation au moins partielle de causalité entre les deux thèmes traités dans cette communication. L'indicateur le plus employé, non le meilleur sans doute, mais celui qui permet des comparaisons immédiates dans le temps et l'espace, est de considérer comme pauvre toute personne disposant de moins de un dollar ou deux dollars par jour, selon le concept retenu. A ce titre, un quart de la population mondiale est pauvre, et si le nombre des pauvres s'est réduit en Asie, il a relativement augmenté en Afrique au sud du Sahara.

Cette pauvreté peut être endémique, c'est à dire liée au moindre développement du pays, mais aussi, le plus souvent, à l'instabilité économique, aux guerres récurrentes dans certaines régions, en particulier d'Afrique, qui jettent sur les routes de nombreux réfugiés ayant perdu tout moyen de subsistance. La surpopulation des régions agricoles entraîne elle aussi des situations de pauvreté, soit par croissance importante de la population sur une surface limitée, soit par appauvrissement des sols.

De nombreux aléas de la vie peuvent rendre pauvre : la disparition du chef de famille, la maladie qui réduit la production et donc les revenus, pouvant conduire à l'endettement et à la pauvreté absolue, l'invalidité ou simplement l'âge qui ne permet plus une activité physique normale.

Ici encore, le macroéconomiste calculera le potentiel de croissance du pays, compte tenu du capital et du travail disponibles, des techniques existantes, des avantages naturels et comparatifs ; il tentera d'améliorer la performance de l'économie, par des actions sur les agrégats, sur l'investissement productif, en infrastructures, en santé et en éducation, même si ces dernières ne révèlent leur efficacité qu'à long terme. Surtout, il sera amené à comparer le taux de croissance réalisé (able) au taux de croissance de la population : on retrouve ici, sous une forme quasiment identique la règle de Simonsen : la situation sera viable tant que le taux de croissance du produit sera au moins égal au taux de croissance de la population ; dans le cas contraire, on devra conclure au caractère insoutenable de la situation. On conclura facilement que la solution à la pauvreté réside dans la croissance du produit.

Le micro-économiste quant à lui voudra mieux connaître la population pauvre, en déterminer les caractéristiques, afin de pouvoir identifier les causes apparentes de la pauvreté, et donc l'action correctrice à mener. Il sera amené à prendre en compte plusieurs décompositions de la société, afin d'en faire apparaître les traits distinctifs. On pourra distinguer différents déciles (ou quintiles) dans le temps, afin de voir comment évolue la situation globale et relative ; des enquêtes supplémentaires par ménages permettront de voir si et qui passe d'une catégorie à l'autre, et pourquoi ; on distinguera aussi les hommes et les femmes, les ruraux (qui regroupent le plus grand nombre de pauvres en Afrique) et les urbains, car les critères de pauvreté, la cause de la pauvreté et les remèdes seront sans doute différents ; enfin, on fera apparaître les groupes vulnérables, orphelins, personnes âgées, infirmes, etc.

Le plus souvent, les caractéristiques de la pauvreté se retrouvent d'une catégorie à l'autre : insatisfaction des besoins essentiels, peu de recours aux services publics quels qu'ils soient (eau, électricité, santé, éducation, etc.), analphabétisme empêchant la progression sociale et le changement de situation, etc.

Il peut alors apparaître difficile, devant une telle complexité, de proposer une réponse unique de politique économique et sociale qui prétendrait résoudre tous les problèmes en une fois.

Cependant, dans la mesure où la valeur du PIB par tête semble être l'un des déterminants principaux de la pauvreté, on en arrive très vite à établir des liens entre croissance et réduction de la pauvreté.

## **II – LES LIENS ENTRE CROISSANCE ET REDUCTION DE LA PAUVRETE**

Une première question se pose immédiatement : suffit-il de modifier la répartition des revenus en faveur des pauvres, ou est-il nécessaire d'augmenter auparavant (de manière concomitante ?) le niveau du produit intérieur ? Un PIB plus élevé peut en effet être réparti entre les agents économiques et conduire à une réduction de la pauvreté. L'autre solution, celle de la modification de la répartition d'un PIB constant, si elle peut paraître séduisante *a priori* par ses effets immédiats, et peut constituer un substitut à la croissance, conduit très rapidement à des troubles sociaux et à une diminution de la richesse nationale, tant par la fuite des capitaux que par la désincitation au travail. Si l'on admet, contrairement à Marshall, que l'utilité marginale de la monnaie et du revenu est décroissante, une politique de répartition semble conforme à l'équité et devrait tendre à améliorer le bien-être. Cependant, si l'on réduit les revenus des entrepreneurs, des innovateurs et des investisseurs, il en résulte une réduction de la croissance future, et la diminution du surplus que peuvent se partager les agents. On en est ainsi réduit à accepter l'idée selon laquelle seule la croissance économique peut permettre à terme de dégager de manière soutenable un PIB permettant de lutter contre la pauvreté : une société riche peut plus facilement qu'une société pauvre prendre en charge les coûts de la solidarité, et définir des politiques de lutte contre la pauvreté.

Si la croissance semble ainsi la condition nécessaire d'une réduction de la pauvreté, on est conduit à s'interroger sur les moyens de l'action publique, qui peuvent avoir des effets induits, sur les canaux de transmission de la croissance vers

la population, sur la répartition enfin de la croissance entre les gagnants et les perdants.

## **A'- Les moyens de l'action**

Comment l'Etat peut-il favoriser la croissance ? Les réponses paraissent ici assez simples : le lien établi entre investissement et croissance conduit à privilégier les investissements matériels, les investissements en l'homme, en santé et en éducation, qui permettent d'augmenter la productivité du travail, l'encadrement des producteurs agricoles, la libéralisation des procédures enfin, puisqu'une meilleure gouvernance semble conduire à une plus grande efficacité de l'économie.

### *1- L'investissement matériel*

Comme nous l'avons rappelé ci-dessus, l'investissement matériel semble être une condition nécessaire de la croissance économique, à condition qu'il soit orienté vers les productions pour lesquelles le pays possède un avantage comparatif. L'orientation introvertie des économies en développement au cours des années soixante et soixante dix a montré qu'un investissement dans des branches à fort désavantage comparatif (politique de substitution à l'importation, en particulier dans les industries lourdes) avait entraîné une forte augmentation du coefficient marginal de capital, et une réduction de la croissance potentielle (Brésil et Corée).

L'action peut alors se concentrer sur deux formes d'investissements, les investissements directement productifs et les investissements en infrastructures.

L'Etat n'a pas *a priori* vocation à produire ; si les investissements productifs doivent relever du secteur privé, l'action publique devrait se résumer à favoriser le secteur privé, en constituant le cadre optimal de l'activité économique, en définissant éventuellement un « plan indicatif » qui peut réduire l'incertitude pour les entrepreneurs, en attirant éventuellement les investisseurs étrangers, et en favorisant la formation des hommes.

Les investissements en infrastructure au contraire relèvent généralement de l'action de l'Etat, car il s'agit le plus souvent de biens publics dominés par les

économies d'échelle. La validité des modèles de gravité renforce encore l'intérêt d'une amélioration des infrastructures sous leurs différentes formes, en particulier de communication. Une amélioration des voies de transport conduit à une augmentation des transactions économiques entre les villes, les régions, les pays, et enclenche un processus de croissance auto-entretenu (Luo, 2001). Le choix des sites d'implantation des infrastructures peut modeler le développement futur des régions, en fonction des effets externes d'agglomération, développés par la « nouvelle économie géographique ». Ces analyses ont conduit à un renouveau de la politique des infrastructures, et à une prise en compte des effets de croissance et de polarisation qui en découlent.

De plus, l'action publique (directe et indirecte) en faveur des réseaux d'adduction d'eau, d'électricité, de télécommunication, a des effets importants sur la croissance mais aussi sur la qualité de vie des hommes.

## *2- L'investissement en l'homme*

Santé et éducation sont deux priorités de l'action publique dans le cadre du développement. La première permet un maintien des capacités de vie dans le temps, et conduit à une plus grande productivité ; la seconde élargit l'éventail des possibilités qui s'offrent à l'homme, tant dans sa vie active que dans sa vie personnelle ; au plan macroéconomique, l'investissement en capital humain permet à la nation de « monter les échelons de l'échelle des avantages comparatifs », et d'accéder à des productions de meilleure qualité et *a priori* plus avantageuses pour le développement.

## *3- L'encadrement des producteurs agricoles*

Dans des économies essentiellement agricoles, et où les pauvres sont essentiellement ruraux, l'Etat a été souvent conduit à intervenir directement (plantations, périmètres d'irrigation) ou indirectement (encadrement) pour favoriser la sélection des semences, l'amélioration des techniques de culture, orienter le choix des produits. Si ces efforts n'ont pas toujours été couronnés du succès attendu, il n'en demeure pas moins que ce type d'action semble utile, ne serait ce que par la diffusion d'informations sur les opportunités de variétés et de marché. On peut ici

regretter que les pays en développement n'aient pas toujours eu la possibilité de développer des centres de recherches agricoles propres, et qu'ils restent tributaires des avancées de la recherche réalisée dans les pays développés, recherche qui ne correspond pas forcément aux conditions climatiques des PED ; les nouvelles variétés mises au point au nord sont souvent gourmandes en engrais onéreux et peu disponibles au sud, et peuvent entraîner un appauvrissement rapide des sols.

Le reboisement de même doit permettre de pallier les avancées du désert, et conduire à un développement agricole soutenable dans le temps ; ici encore, les variétés proposées par les experts internationaux n'ont pas toujours été optimales (eucalyptus dans les pays déjà pauvres en eau).

La gestion de l'environnement devrait donc relever de plus en plus des experts nationaux, et tenir compte des conditions propres à chaque région ; si l'aide des organisations non gouvernementales peut être précieuse, la difficulté semble être la reprise en main de leur avenir par les acteurs nationaux, qui connaissent mieux leur environnement que les théoriciens.

Il apparaît enfin que, pour sortir de la pauvreté, les ruraux doivent trouver le moyen d'obtenir des revenus non agricoles, ce qu'ils ne peuvent faire qu'avec un minimum de formation et de financement par le micro-crédit.

#### *4- La libéralisation des procédures administratives et la gouvernance.*

Les retours faits par la Banque Mondiale sur ses actions passées, tant dans le domaine des projets que dans celui de l'aide à l'ajustement, ont fait prendre conscience du fait qu'il ne suffit pas de savoir définir les bonnes politiques, il faut aussi pouvoir les faire appliquer dans de bonnes conditions de fonctionnement et de gestion de l'économie. L'internalisation des réformes par les autorités nationales et les administrations devient une première condition d'efficacité, tandis que le cadre général de l'activité économique revient au premier plan: la qualité de la « gouvernance » semble être un facteur fondamental de réussite de la réforme et de la croissance économiques. La clarification et l'application des règles de droit, du droit des affaires comme du droit des personnes, sont des préalables à l'instauration d'un environnement sûr de l'activité, de même que la réduction du pouvoir régalién et administratif: le règlement administratif ne doit pas pouvoir se substituer à la loi. On est ainsi conduit à prôner la libéralisation des transactions économiques, financières, commerciales internes et externes, afin d'améliorer l'efficacité d'ensemble du système.

#### **B'- Les canaux de transmission**

La lutte contre la pauvreté passe donc le plus souvent par l'action directe et indirecte de l'Etat, même s'il ne faut pas négliger les interventions spécifiques des ONG en faveur des groupes déshérités ou plus fragiles. Les principaux canaux de l'action publique vont se retrouver au niveau des relations entre le revenu et la dépense, au niveau des prix, au niveau du budget enfin. Dans la mesure où l'Etat producteur et grand employeur est (temporairement ?) passé de mode, nous ferons l'économie du canal revenu - dépense, la réduction du nombre des fonctionnaires et des entreprises publiques ne lui laissant qu'un rôle indirect de définition des relations du travail, des salaires minima, etc.

### *1- Le canal des prix*

L'influence des autorités sur les prix passe par celle de la banque centrale et de la politique monétaire. Une banque centrale serve, qui finance les dépenses de l'Etat par des avances budgétaires et la création monétaire aura des effets négatifs sur la croissance économique. Il apparaît aussi que les groupes pauvres sont aussi ceux qui peuvent le moins se défendre contre l'inflation, et qu'ils en sont donc les premières victimes. La politique de lutte contre l'inflation favorise à terme une croissance saine et agit ainsi doublement en faveur des catégories pauvres de la population, celles qui ne peuvent indexer leurs revenus sur la hausse des prix.

### *2- Le canal budgétaire et les groupes cibles*

Les recettes et dépenses budgétaires constituent l'instrument essentiel de la politique gouvernementale. La fiscalité a une action directe sur le revenu disponible des consommateurs et, par ses effets prix, sur leur revenu réel et leur bien être. Cependant, il faut trouver un moyen de financer les actions de l'Etat, donc définir une politique fiscale qui soit la plus neutre possible sur les incitations et la moins dolosive pour les agents. Les fameuses règles fixées par Adam Smith restent toujours valables aujourd'hui.

Les dépenses quant à elles peuvent participer à la lutte contre la pauvreté soit directement (allocations sur critères sociaux) soit indirectement en facilitant l'accession des pauvres aux services de santé et d'éducation. Dans le cadre des contraintes budgétaires actuelles des pays d'Afrique au sud du Sahara, on voit mal comment dégager des ressources supplémentaires en faveur de ces deux postes, le redéploiement des dépenses ayant déjà largement été réalisé. Il ne reste guère que l'annulation de la dette et l'emploi ciblé des sommes ainsi économisées qui pourraient faciliter la réduction de la pauvreté.

Augmentation des recettes et redéploiement des dépenses en faveur des pauvres ne suffiront donc pas à résoudre le problème : les ressources apportées par la croissance devront être complétées par l'aide internationale publique et privée.



## **C' - La répartition des fruits de la croissance**

### *1- Gagnants et perdants*

L'augmentation du PIB est d'abord profitable aux producteurs tant propriétaires du capital qu'apporteurs de travail. On pourra donc admettre que l'ensemble de la collectivité verra sa situation s'améliorer, sauf si une modification importante de la répartition prend place. Cela peut être du à une baisse des termes de l'échange, par exemple entre la ville et la campagne, qui viendrait pénaliser les producteurs de vivriers domestiques, ou à des prélèvements plus importants sur la rente agricole.

Dans l'ensemble cependant, il faut ici plus s'intéresser à la répartition des fruits de la croissance qu'à la production.

Les analyses du surplus montrent que, en règle générale, trois catégories participent au partage : le capital, par l'augmentation des revenus du capital (profit et rentes), le travail, par l'augmentation des salaires unitaires et/ou de la masse salariale (la réduction du temps de travail ne semble pas d'actualité dans les pays en développement), les consommateurs, par la baisse des prix (absolus ou relatifs), l'amélioration de la qualité et de la variété des produits ; un quatrième agent, l'Etat, peut bénéficier d'une augmentation des recettes fiscales directes et indirectes. *A priori* donc, la croissance économique, définie comme l'augmentation matérielle de la production (à structures inchangées ?) ne devrait pas créer de perdants parmi ceux qui participent à la production.

### *2- Les groupes cibles : les exclus*

Tous cependant ne participent pas au partage du surplus. Des groupes sont exclus, qui sont généralement pauvres au départ. Leur exclusion vient de ce qu'ils ne peuvent participer à la production ou à la répartition, souvent pour des raisons matérielles : infirmes, personnes malades ou temporairement handicapées, femmes chargées de famille, agents ne pouvant obtenir le capital minime nécessaire au démarrage d'une activité de tablier ou simple vendeur ambulant, travailleurs sans aucune qualification enfin et que le marché du travail ne peut absorber.

Une action spécifique est alors nécessaire, pour leur permettre de reconstituer leur capacité de travail, soit pour subvenir à leurs besoins de survie. A court terme, l'aide directe semble indispensable ; à moyen terme, et au moins pour les plus jeunes, la mise en place de micro-crédits et une formation minimale associées à un accès au système de santé peuvent être une voie de sortie de la misère.

Ces actions peuvent être menées par des ONG, et devraient à terme pouvoir être prises en compte par la solidarité nationale, lorsque la croissance aura permis de dégager les ressources nécessaires.

### **Eléments de conclusion**

Pour des raisons circonstanciées, cette réflexion n'a pu être que générale, et devrait être complétée par des informations de terrain, par exemple sur le Bénin, qui permettraient de mesurer le degré de pauvreté, d'identifier les groupes cibles, d'analyser les causes de leur pauvreté ; une telle étude pourrait alors définir avec plus de pertinence les groupes cibles d'une action publique et privée leur permettant de bénéficier, à leur tour, de la croissance économique.

## Bibliographie

- Banque Mondiale, (1990), *Rapport sur le Développement dans le Monde : la Pauvreté*, Washington DC.
- Banque Mondiale (1997), *Faire reculer la pauvreté en Afrique subsaharienne*, Washington.
- Behrman J.R. & Srinivasan T.N., (1995), *Handbook of Development Economics*, vol IIIA & IIIb, North Holland, Amsterdam.
- Bourguignon F. & Morisson C. (1992), *Ajustement et équité dans les pays en développement : une approche nouvelle*, OCDE, Paris.
- Bruno M., Ravallion M., & Squire L. (1996), Equity and Growth in Developing Countries: Old and New Perspectives on the Policy Issues, *WBSWP* 1563, janvier.
- Bruno M. & Pleskovic B. (eds) (1995), *Annual World Bank Conference on Development Economics*, Wash. DC.
- Burnside C. & Dolla D. (1998) Aid, the Incentive Regime, and Poverty Reduction, *WBSWP* n° 1937, juin.
- Canagarajah S., Mazumdar D, & Ye Xiao, (1998), The Structure and Determinants of Inequality and poverty reduction in Ghana, 1988-92, *WBSWP* n° 1998, octobre.
- Center for the Study of African Economies (1999), Poverty in Africa : a dialogue on causes and solutions, Conference report, Oxford.
- CEPII (2001), *L'économie mondiale 2002*, Paris, Repères, La Découverte.
- Chenery H., Ahluwalia M., Bell C. & Jolly R. (1974), *Redistribution with Growth*, Oxford University Press, Oxford.
- Chenery H. & Srinivasan T.N. (1988), *Handbook of Development Economics*, vol I & II, North Holland, Amsterdam.
- Chissano J, Short C & Bevan D (2000), *Planning for poverty reduction : lessons from Africa*, Proceedings of a special seminar, St Antony College, Oxford.
- Cogneau D, Dumont JC, Loup J & Robilliard AS (1996), Pauvreté et développement, un bilan malaisé, Document de travail DIAL, 1996-07/T.
- Collier P. & Dollar D. (1999), Aid Allocation and Poverty Reduction, *WBSWP* n° 2041, janvier.
- Ferreira F., Prensushi G, & Ravallion M. (1999), Protecting the Poor from Macroeconomic Shocks, *WBSWP* n° 2160, août.
- Fielding D (2001), Why is Africa so poor ? A structural model of growth and income inequality *Working Paper Series*, University of Oxford, WPS 2001-5.
- Fishlow A. (1995), Inequality, Poverty, and Growth : Where Do We Stand ? in Bruno M. & Pleskovic B. (eds) *Annual World Bank Conference on Development Economics*, Wash. DC.
- Fleurbaye M. (1995), *Théories économiques de la justice*, Paris, Economica.
- Foster J.E. (1998), Absolute versus Relative Poverty, *Am. Eco. Review*, vol 88, n° 2, mai, Papers & Proceedings.

- Gelbach J.B. & Pritchett L.H. (1997), More for the Poor is Less for the Poor: The Politics of Targeting, *WBSWP* n° 1799, juillet.
- Gillis M., Perkins D.H., Roemer M. & Snodgrass D.R., (1998) *Economie du Développement*, Paris Bruxelles, 2° ed française de la 4° américaine, De Boeck Université, collection Balises.
- Grootaert C. (1995), Structural Change and Poverty in Africa : A Decomposition Analysis for Côte d'Ivoire, *Journal of Development Economics*, vol 47, p 375-401.
- Henner H-F (2001), « Convergence et divergence entre les nations membres d'une intégration économique », Communication présentée lors du Colloque International G.W. Ngango, Yaoundé, Cameroun, 25-27 février 2001; deuxième version Colloque Association Tiers Monde, Aix en Provence, 29-31 mai 2001, à paraître *in*, S. Fouda, éditeur, Paris, Economica, 2002.
- Henner H-F (2000), « Les effets de l'OMC pour les PMA », réalisé en collaboration avec C. Oussouman pour la Réunion des Experts Nationaux organisée par l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie, Paris, décembre 2000.
- Henner H-F. (2000), « Infrastructure et Développement », *Mondes en Développement*, n° 103.
- Henner H-F (1999), « La question de l'intégration des P.M.A. dans le système commercial multilatéral », Document de travail rédigé sous la direction de ID&S pour l'Agence de la Francophonie, dans le cadre de la Concertation Francophone dans le cadre des négociations de l'OMC à Seattle, Paris, 10-11-99.
- Henner H-F (1999), «Infrastructures et développement, un bilan», Communication au Colloque ATM/INRETS-TRACES/ EREIA, Béthune, 27-28 mai 99, à paraître dans les Actes du Colloque, ATM 2000.
- Henner H-F (1999), «Les crises financières », Conférence UDEAC, Bangui, RCA, 26 février 1999 ; version remaniée publiée par *Economie & Gestion*, Revue du LEA, Université Omar Bongo, Libreville, vol 1, 1<sup>er</sup> semestre 1999.
- Henner H-F (1998), "Ouverture et Développement", Communication présentée lors des XIV<sup>o</sup> Journées de l'Association Tiers Monde, ATM-CRERI-CFM, Bendor, 27-29 mai 1998, *Cahiers ATM* 1999.
- Henner H-F (1997), "Mondialisation, développement et croissance endogène" *Mondes en Développement* tome 25 1997 n° 98 p 23-28.
- Henner H-F (1997), "La politique de compétitivité dans le cadre de la mondialisation", communication présentée lors du Colloque de l'Association Tiers Monde et de l'Association de Science Régionale de Langue Française, Poitiers, 28-30 mai 1997, *Cahiers de l'A.T.M.*, 1997.
- Henner H-F (1997), "La croissance des firmes sous ajustement structurel", *in* Haudeville & Lelart (éd), *Entreprises et dynamique de croissance*, Paris AUPELF-UREF, Serviced, 1997.
- Henner H-F (1997), "Mondialisation et croissance endogène, *Les cahiers de l'Association Tiers Monde*, n°12, 1997.
- Henner H-F (1996), "Ajustement structurel et compétitivité des économies africaines" Conférence débat organisée par l'ISEM et le Conseil Eco et Social, Libreville, 15-11-96, 21 p.

- Hentschel J & Lanjouw P, (1998), Household Welfare Measurement and the Pricing of Basic Services, *WBSWP* n° 2006, novembre
- Jalan J. & Ravallion M. (1997), Spatial Poverty Traps ? *WBSWP* n° décembre
- Kankwenda M, Gregoire LJ, Legros H & Ouedraogo H (1999), *La lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne*, Paris, Economica pour le PNUD
- Koulibaly M (2001) (ed), *La pauvreté en Afrique de l'Ouest*, Codesria-Karthala
- Lal D & Myint H (1996), *The political economy of poverty, equity and growth*, Clarendon Press, Oxford
- Lipton M. & Ravallion M. (1995), « Poverty and Policy », in Behrman & Srinivasan
- Loquai Ch, van Hove K & Bossuyt J (1998), The European Community's approach toward poverty reduction in developing countries, ODI, Working Paper 111
- Luo Xubei (2001), "La mesure de la distance dans le modèle de gravité – une application au commerce des provinces chinoises avec le Japon *Revue Région et Développement* 2001-13.
- Luo Xubei (2001), "L'accessibilité au marché des provinces chinoises: Le rôle des 'hubs' de transport, à paraître in *Revue Région et Développement* 2001.
- Meier G.M. (1995), *Leading Issues in Economic Development*, Oxford university Press, Oxford, 6° édition.
- Morduch J. (1998), Does Microfinance Really Help the Poor ? New Evidence from Flagship programs in Bangladesh, *Draft, unprocessed, Harvard University & Hoover Institution, Stanford University, June 27.*
- Ponty N. (1998), Mesurer la pauvreté dans un pays en développement, *Stateco*, n° 90-91, Août-Décembre.
- Pradhan M. & Ravallion M. (1998), Measuring Poverty Using Qualitative Perceptions of Welfare *WBSWP* n° 2011, novembre.
- Ravallion M. (1995), Growth and Poverty : Evidence for Developing Countries in the 1980's, *Economic Letters*, vol 48, p 411-17.
- Ravallion M. (1996), Issues in Measuring and Modelling Poverty, *The Economic Journal*, vol 106, p 1328-43.
- Ravallion M. (1997), Can High-Inequality Developing Countries Escape Absolute poverty ? *WBSWP* n° 1775, juin.
- Ravallion M., & Datt G. (1999), When is Growth Pro-Poor ? Evidence from the Diverse Experiences of India's States, *WBSWP* n° 2263, December.
- Sen A.K. (1981), *Poverty and Famines : An Essay on Entitlement and Deprivation*, Clarendon Press, Oxford.
- Sen A.K. (1985), *Commodities and Capabilities*, Amsterdam, North Holland.
- Sen A.K. (1987), *The Standard of Living*, C.U.P. Cambridge.
- Sen A.K. (1988), « The Concept of Development », in Chenery & Srinivasan.
- United Nations (1998), *Poverty reduction Strategies* New york.